

6374/25

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2024/2025

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 16 avril 2025

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 16 avril 2025

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Cànseil portant nomination d'un membre de la Cour des comptes

E 19578



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 11 avril 2025
(OR. en)

6374/25

Dossier interinstitutionnel:
2025/0801(NLE)

INST 42
CMPT 3

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination d'un membre de la Cour des
comptes

DÉCISION (UE) 2025/... DU CONSEIL

du ...

portant nomination d'un membre de la Cour des comptes

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 286, paragraphe 2,

vu la proposition de la Roumanie,

vu l'avis du Parlement européen¹,

¹ Avis du 1^{er} avril 2025 (non encore paru au Journal officiel).

considérant ce qui suit:

- (1) Le mandat de M. Viorel ȘTEFAN arrive à échéance le 30 juin 2025.
- (2) Il convient dès lors de nommer un nouveau membre à la Cour des comptes,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

M. Lucian ROMAȘCANU est nommé membre de la Cour des comptes pour la période allant du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2031.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président/La présidente
